

REGLEMENT DE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ CYNOLOGIQUE SUISSE SCS POUR LES DISCIPLINES SPORTIVES

AGILITY MOBILITY OBEDIENCE

DIRECTIVE D'ANNONCE DES RÉSULTATS AGILITY



Les organisateurs de concours agility sont obligés d'annoncer tous les résultats des concours agility et jumping auprès du bureau de contrôle de la CTAMO dans les délais fixés et conforme au règlement.

La CTAMO a besoin des résultats pour contrôler l'appartenance aux catégories et classes, pour les passages en classe supérieur et les relégations ainsi pour d'autres contrôles et évaluations.

1. PROCÉDURE POUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Quand Le **premier** jour de travail après le concours

Quoi Les résultats de tous les concours agility, jumping et open.

Comment soit par un feed manuel

- Sélectionner dans le menu « Résultats »
- Sélectionner l'année du concours
- Sélectionner le concours saisi
- Sous « import des résultats », sélectionner le bouton « .xls / .xlsx / .csv »
- Sélectionner le fichier des résultats
- Démarrer le téléchargement en cliquant sur le bouton « télécharger »

Ou par Service Web

2. SPEZIFICATIONS DU FICHIER POUR L'ANNONCE DES RESULTATS

Pour faciliter et accélérer l'importation des données sur le service informatique de la CTAMO, il est absolument important que les données remplissent les conditions suivantes:

- Le fichier doit contenir tous les champs d'informations demandés avec les données correspondantes par résultat dans l'ordre correct des champs d'information dans la structure suivante:
- S'il y a des teams qui se sont inscrit sans **numéro de club SCS** / nom du club, il faut leurs demander le nom du club et l'organisateur doit ajouter ces données.
- Un fichier d'exemple se trouve sur www.tkamo.ch (→Agility→ Règlements→Dispositions).
 Cet exemple montre la structure et le contenu du fichier.

3. ANNONCE DES RESULTATS EN RETARD OU ANNONCE DES RESULTATS FAUSSE

Puisque les résultats doivent être élaborés dans l'ordre chronologique par le bureau de contrôle de la CTAMO, il est indispensable que les résultats soient annoncés dans les délais et correctement. Les fichiers de résultat et les listes de résultat doivent être contrôlés avant l'envoi par l'organisateur pour voir s'ils sont complets et correctes.

Si l'annonce des résultats est faite trop tard ou elle est fausse, le bureau de contrôle de la CTAMO a le droit de facturer le temps supplémentaire à l'organisateur.

Si ceci arrive plusieurs fois, la CTAMO a le droit de refuser la prochaine publication de concours de ce club.



4. LES CHAMPS D'INFORMATION OBLIGATOIRES

CHAMP D'INFORMATION	REMARQUES	FORMAT DE FICHIER	EXEMPLE
Lizenznummer	Le numéro de licence avant le code pays IOC (http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_IOC_cou	Text	11111 FIN1234
	ntry codes)		GER157AB
Hundename	Selon cahier de travail agility	Texte	Orio
Hundefuehrer	Prénom Nom	Texte	Sascha Grunder
Club	Numéro club SCS du club, pour lequel le conducteur participe.	Chiffre (Long Integer)	254
	Teams étrangers obtiennent la valeur zéro		
Kategorie	Large ou Medium ou Small	Text	Large
Klasse	A, 1 , 2 ou 3	Text	Α
Rang	Selon la liste des résultats; (laisser vide si éliminé ou non classé)	Chiffre (double)	1
Laufzeit	Temps de parcours en secondes (deux décimales)	Chiffre (double)	43.00
Geschwindigkeit	Quotient entre longueur de parcours et temps de parcours (deux décimales)	Chiffre (double)	3.24
Fehler	Somme des fautes de parcours	Chiffre (double)	15
Verweigerungen	Somme des refus	Chiffre (double)	10
Zeitfehler	Si le temps de parcours est plus grand que le temps de parcours standard: Différence entre le temps de parcours et le temps de parcours standard en secondes (deux déci- males)	Chiffre (double)	1.15
Gesamtfehler	Somme des fautes de parcours, refus et fautes du temps en secondes (deux décimales)	Chiffre (double)	26.15
Disqualifiziert	Si éliminé ou non classé, inscrire « ja », autrement « nein »	Text	ja
Lauf	Quelle épreuve: Agility, Jumping ou Open?	Text; A, J, O	A
Richter	Nom complet et correct du juge dans l'ordre Prénom Nom	Text	Peter Feer
Parcourslaenge	Longueur du parcours en mètre	Chiffre (Long Integer)	143
Standardzeit	Temps de parcours standard en secondes (deux décimales)	Chiffre (double)	43.00
Maximalzeit	Temps de parcours maximum en secondes (deux décimales)	Chiffre (double)	63.00
Datum	Date du concours	JJ.MM.AAAA	01.09.2015



5. DIRECTIVES FINALES

Chaque organisateur doit lui-même veiller à temps à ce que le logiciel qu'il utilise pour l'évaluation correspond à ces exigences.

La CTAMO recommande aux organisateurs de demander aux fournisseurs de logiciel d'intégrer cette directive présentée et même de contrôler respectivement d'exiger qu'elle soit respectée.

6. VALIDITÉ

Cette directive a été décidé par la CTAMO le 29.04.2015 et entre en vigueur le 01.09.2015. Elle remplace toutes les autres directives concernant ce contexte.

Remo Müller Sascha Grunder

Président CTAMO Bureau de contrôle CTAMO